



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-131201>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-131201

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Toulouse Métropole

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 25MC0428AOO Achat de vêtements de travail, tenues, uniformes et accessoires année 2026-2030

Description : La présente consultation concerne l'achat de vêtements de travail, tenues, uniformes et accessoires (vêtements de travail, tenues spécifiques, uniformes, chaussures et autres accessoires) pour les agents des collectivités et entités membres du groupement de commandes. Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations, il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. Lieu(x) d'exécution : 31000 TOULOUSE Territoire de TOULOUSE METROPOLE - Ville de Toulouse - Commune de Cornebarrieu - CCAS de Toulouse - CTMR de Toulouse - Commune de Mondonville - Commune de Flourens - Commune de l'Union Les prestations sont réparties en 7 lot(s) : Lot(s) 01 Vêtements de travail divers 02 Blousons, parka, vêtements de pluie 03 Blouses, tuniques, pantalons, vestes de cuisine 04 Tee shirts débardeurs et sweats 05 Tenues spécifiques chauffeurs, huissiers et hôtesses d'accueil 06 Tenues spécifiques des gardes jardins 07 Chaussures de ville, de travail et bottes L'accord-cadre s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les organismes suivants : Commune de CORNEBARRIEU Commune de FLOURENS - Commune de MONDONVILLE - Commune de L'UNION - Commune de TOULOUSE - Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse - Centre Toulousain des Maisons de Retraite Le coordonnateur du groupement de commandes est : TOULOUSE METROPOLE . Il a en charge la passation de l'accord-cadre. Chaque membre signe, notifie et suit l'exécution de l'accord-cadre. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Les prestations de chaque membre du groupement seront financées par leurs fonds propres Membres du groupement : Accord-cadre Toulouse Métropole Accord-cadre Commune de TOULOUSE Accord-cadre Commune de MONDONVILLE Accord-cadre Commune de FLOURENS Accord-

cadre Commune de L'UNION Accord-cadre Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse et CTMR de Toulouse Accord-cadre Commune de CORNEBARRIEU Accord-cadre Commune de Toulouse L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande Pour le lot n°01 - Vêtements de travail divers TOULOUSE METROPOLE MAXIMUM HT 150000,00 euro(s) Commune de CORNEBARRIEU MAXIMUM HT 10000,00 euro(s) Commune de FLOURENS MAXIMUM HT 3500,00 euro(s) Commune de MONDONVILLE MAXIMUM HT 3000,00 euro(s) Commune de L'UNION MAXIMUM HT 4000,00 euro(s) Commune de TOULOUSE MAXIMUM HT 200000,00 euro(s) Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse MAXIMUM HT 10000,00 euro(s) Centre Toulousain des Maisons de Retraite MAXIMUM HT 1500,00 euro(s) Pour le lot n°02 - Blousons, parka, vêtements de pluie TOULOUSE METROPOLE MAXIMUM HT 100000,00 euro(s) Commune de CORNEBARRIEU MAXIMUM HT 10000,00 euro(s) Commune de MONDONVILLE MAXIMUM HT 500,00 euro(s) Commune de L'UNION MAXIMUM HT 4200,00 euro(s) Commune de TOULOUSE MAXIMUM HT 150000,00 euro(s) Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse MAXIMUM HT 10000,00 euro(s) Centre Toulousain des Maisons de Retraite MAXIMUM HT 1000,00 euro(s) Pour le lot n°03 - Blouses, tuniques, pantalons, vestes de cuisine - TOULOUSE METROPOLE MAXIMUM HT 50000,00 euro(s) Commune de CORNEBARRIEU MAXIMUM HT 10000,00 euro(s) Commune de MONDONVILLE MAXIMUM HT 3000,00 euro(s) Commune de L'UNION MAXIMUM HT 2000,00 euro(s) Commune de TOULOUSE MAXIMUM HT 150000,00 euro(s) Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse MAXIMUM HT 40000,00 euro(s) Centre Toulousain des Maisons de Retraite MAXIMUM HT 7000,00 euro(s) Pour le lot n°04 - Tee shirts et sweats TOULOUSE METROPOLE MAXIMUM HT 150000,00 euro(s) Commune de CORNEBARRIEU MAXIMUM HT 10000,00 euro(s) Commune de MONDONVILLE MAXIMUM HT 2500,00 euro(s) Commune de L'UNION MAXIMUM HT 3000,00 euro(s) Commune de TOULOUSE MAXIMUM HT 150000,00 euro(s) Centre Communal d'Action Sociale de Toulouse MAXIMUM HT 3000,00 euro(s) Centre Toulousain des Maisons de Retraite MAXIMUM HT 1000,00 euro(s) Pour le lot n°05 - Tenues spécifiques chauffeurs, huissiers et hôtesse d'accueil TOULOUSE METROPOLE MAXIMUM HT 100000,00 euro(s) Commune de TOULOUSE MAXIMUM HT 160000,00 euro(s) Pour le lot n°06 - Tenues spécifiques des gardes jardins, TOULOUSE METROPOLE MAXIMUM HT 10000,00 euro(s) Commune de TOULOUSE MAXIMUM HT 100000,00 euro(s) Pour le lot n°07 - Chaussures de ville, de travail et bottes TOULOUSE METROPOLE MAXIMUM HT 20000,00 euro(s) Commune de CORNEBARRIEU MAXIMUM HT 4000,00 euro(s) Commune de MONDONVILLE MAXIMUM HT 4500,00 euro(s) Commune de L'UNION MAXIMUM HT 250,00 euro(s) Commune de TOULOUSE MAXIMUM HT 30000,00 euro(s)

Identifiant de la procédure : b9005acd-a652-4698-8574-36f8fafb9e0b

Identifiant interne : 25MC0428A00

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18110000 Vêtements professionnels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 18110000 Vêtements professionnels

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 494,950 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée Les prix de l'accord-cadre sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de 12/2025 ; ce mois est appelé " mois zéro ".

Ajustement du catalogue : Les prix unitaires du catalogue sont ajustables une fois par an. Le taux de remise sur catalogue sera mentionné à l'acte d'engagement. Les candidats devront faire parvenir obligatoirement et sous peine de rejet de leur offre, un échantillon gratuit des différents articles cochés dans le Bordereau de Prix Unitaire pour l'ensemble des lots, selon les dispositions suivantes Les échantillons devront être fournis dans la couleur et taille indiquées dans le Bpu

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 7

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 7

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Vêtements de travail divers

Description : Vêtements de travail divers

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18110000 Vêtements professionnels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 18100000 Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 07/06/2026

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 4 mois avant la

fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 123,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1745049>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1745049>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/12/2025 à 13:00

Lieu : Toulouse

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Article 58 de la loi AGEC Dispositif demandant aux acheteurs de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, d'acquérir certains produits issus du réemploi ou de la réutilisation et des produits intégrant des matières recyclées . Concernant les textiles les attentes de la loi sont: en 2024 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 8% 20% en 2027 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 25% en 2030 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 30% (PFAS) dès le 1er janvier 2026, interdiction de fabriquer, importer, exporter et mettre sur le marché certains produits dont notamment les vêtements, chaussures et imperméabilisants (exceptés EPI et chaussures de protection).

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulouse

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Blousons, parka, vêtements de pluie

Description : Blousons, parka, vêtements de pluie 10 3

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18110000 Vêtements professionnels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 18110000 Vêtements professionnels

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 07/06/2026

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 4 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 67,200 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1745049>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1745049>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/12/2025 à 13:00

Lieu : Toulouse

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Article 58 de la loi AGEC Dispositif demandant aux acheteurs de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, d'acquérir certains produits issus du réemploi ou de la réutilisation et des produits intégrant des matières recyclées . Concernant les textiles les attentes de la loi sont: en 2024 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 8% 20% en 2027 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 25% en 2030 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 30% (PFAS) dès le 1er janvier 2026, interdiction de fabriquer, importer, exporter et mettre sur le marché certains produits dont notamment les vêtements, chaussures et imperméabilisants (exceptés EPI et chaussures de protection).

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulouse

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Blouses, tuniques, pantalons, vestes de cuisine

Description : Blouses, tuniques, pantalons, vestes de cuisine

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18110000 Vêtements professionnels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 18110000 Vêtements professionnels

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 07/06/2026

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 4 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 63,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1745049>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1745049>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/12/2025 à 13:00

Lieu : Toulouse

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Article 58 de la loi AGEC Dispositif demandant aux acheteurs de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, d'acquérir certains produits issus du réemploi ou de la réutilisation et des produits intégrant des matières recyclées . Concernant les textiles les attentes de la loi sont: en 2024 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 8% 20% en 2027 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 25% en 2030 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 30% (PFAS) dès le 1er janvier 2026, interdiction de fabriquer, importer, exporter et mettre sur le marché certains produits dont notamment les vêtements, chaussures et imperméabilisants (exceptés EPI et chaussures de protection).

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulouse

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Tee shirts débardeurs et sweats

Description : Blouses, tuniques, pantalons, vestes de cuisine

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18110000 Vêtements professionnels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 18235300 Sweat-shirts

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 07/06/2026

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 4 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 125,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1745049>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1745049>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/12/2025 à 13:00

Lieu : Toulouse

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Article 58 de la loi AGEC Dispositif demandant aux acheteurs de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, d'acquérir certains produits issus du réemploi ou de la réutilisation et des produits intégrant des matières recyclées . Concernant les textiles les attentes de la loi sont: en 2024 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 8% 20% en 2027 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 25% en 2030 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 30% (PFAS) dès le 1er janvier 2026, interdiction de fabriquer, importer, exporter et mettre sur le marché certains produits dont notamment les vêtements, chaussures et imperméabilisants (exceptés EPI et chaussures de protection).

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulouse

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Tenues spécifiques chauffeurs, huissiers et hôtesse d'accueil

Description : Tenues spécifiques chauffeurs, huissiers et hôtesse d'accueil

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 18110000 Vêtements professionnels

Nomenclature supplémentaire (cpv): 18222100 Costumes (hommes); tailleurs (femmes)

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 07/06/2026

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 4 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 65,700 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1745049>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1745049>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/12/2025 à 13:00

Lieu : Toulouse

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Article 58 de la loi AGEC Dispositif demandant aux acheteurs de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, d'acquérir certains produits issus du réemploi ou de la réutilisation et des produits intégrant des matières recyclées . Concernant les textiles les

attentes de la loi sont: en 2024 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 8% 20% en 2027 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 25% en 2030 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 30% (PFAS) dès le 1er janvier 2026, interdiction de fabriquer, importer, exporter et mettre sur le marché certains produits dont notamment les vêtements, chaussures et imperméabilisants (exceptés EPI et chaussures de protection).

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulouse

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Tenues spécifiques des gardes jardins

Description : Tenues spécifiques des gardes jardins

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 18110000 Vêtements professionnels

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 18114000 Combinaisons de travail

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 07/06/2026

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 4 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 35,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1745049>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1745049>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/12/2025 à 13:00

Lieu : Toulouse

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Article 58 de la loi AGEC Dispositif demandant aux acheteurs de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, d'acquérir certains produits issus du réemploi ou de la réutilisation et des produits intégrant des matières recyclées . Concernant les textiles les attentes de la loi sont: en 2024 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 8% 20% en 2027 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 25% en 2030 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 30% (PFAS) dès le 1er janvier 2026, interdiction de fabriquer, importer, exporter et mettre sur le marché certains produits dont notamment les vêtements, chaussures et imperméabilisants (exceptés EPI et chaussures de protection).

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulouse

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Chaussures de ville, de travail et bottes

Description : Chaussures de ville, de travail et bottes

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 18110000 Vêtements professionnels

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 18800000 Articles chaussants

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 07/06/2026

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 4 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 15,550 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1745049>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1745049>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 29/12/2025 à 13:00

Lieu : Toulouse

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Article 58 de la loi AGEC Dispositif demandant aux acheteurs de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements, d'acquérir certains produits issus du réemploi ou de la réutilisation et des produits intégrant des matières recyclées . Concernant les textiles les attentes de la loi sont: en 2024 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 8% 20% en 2027 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 25% en 2030 Pourcentage intégrant des produits réemploi recyclés 15% 30% (PFAS) dès le 1er janvier 2026, interdiction de fabriquer, importer, exporter et mettre sur le marché certains produits dont notamment les vêtements, chaussures et imperméabilisants (exceptés EPI et chaussures de protection).

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulouse

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Toulouse

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : B2239280-E59B-2B4B-E91144478CCF9F2E

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Toulouse Métropole

Numéro d'enregistrement : 57038

Adresse postale : Direction de la commande publique 6 rue René Leduc

Ville : Toulouse

Code postal : 31505

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Point de contact : MOUDENC Jean-Luc

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0581917200

Adresse internet : <https://www.toulouse-metropole.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.agysoft.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Numéro d'enregistrement : B22392C2-E35F-7F6C-80696DCDD84FBA05

Adresse postale : 68, rue Raymond Iv

Ville : Toulouse

Code postal : 31068

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Téléphone : 0562735757

Télécopieur : 0562735740

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Numéro d'enregistrement : B22392DD-D066-71BD-8E6D0A620F6EAF2F

Adresse postale : 68, rue Raymond Iv

Ville : Toulouse

Code postal : 31068

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Garonne (FRJ23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Téléphone : 0562735757

Télécopieur : 0562735740

Rôles de cette organisation :

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2f3dc5d8-9f8a-4c0b-8462-0f678bd9ec59 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/11/2025 à 12:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/11/2025